



CONSEIL COMMUNAL
NOVILLE

EXTRAIT

du registre des délibérations

Séance du 17 juin 2021

Présidence : Yves PELLET

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- Ayant pris connaissance du **préavis n°05-2021 du 03 mai 2021 relatif à la demande de crédit pour finaliser le remplacement des luminaires actuels par des LED et l'installation de la télégestion pour tout l'éclairage public de la commune** ;
- Ayant entendu le rapport de la commission ad hoc chargée de l'étude de cet objet ;
- Ayant entendu le rapport de la commission des finances et de gestion ;
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DÉCIDE

1. **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux nécessaires à la réalisation de ce projet ;
2. **d'octroyer** à cet effet, à la Municipalité, un crédit d'investissement de CHF 200'000 ;
3. **de financer** ce montant de CHF 200'000 par la trésorerie courante ;
4. **d'amortir** cet investissement par le compte n° 9282.9 « Fonds pour travaux futurs ».

Ainsi délibéré et admis, à main levée et à la majorité. Il n'y a pas d'avis contraire. Aucune abstention.

Noville, le 17 juin 2021

Extrait conforme. L'attestent :

Le Président

Yves PELLET



Le Secrétaire

Kim KAUFFMANN